

10,1 km

Randonnée en Lot-et-Garonne

Ferrensac / Isac - C. C. Bastides en Haut-Agenais Périgord

AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



crédit photo: J. Macé / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Bastide
- Site classé
- Eglise
- Point de vue
- Curiosité
- Verger
- Vigne

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante



Randonnée en Lot-et-Garonne

Ferrensac / Isac - C.C. Bastides en Haut-Agenais Périgord

AVEC LE COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



Vous allez faire 10,1 km. Vous devez compter 2 h 40 de marche, 1 h 40 à cheval et 1 h 15 à VTT. Vous êtes à 30 km au nord de Villeneuve-sur-Lot par la N 21, la D 2 et la D 257. Vous stationnez place Bertrand de Langsdorff. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles. Le balisage est bleu. Difficulté : facile. Dénivelée cumulée : 110 m.

Ferrensac, la balade du Castang

Pigeonniers et maisons brassières jalonnent cet itinéraire qui, au nord, domine la vallée du Dropt. La faible dénivelée en fait un parcours accessible à tous.

- 1 Dos à l'église, se diriger vers la sortie du village. A la cabine téléphonique, prendre la direction de la ferme du Castang. Dans un virage de la route, aller tout droit dans un chemin herbeux et ombragé. Face à un grand champ, poursuivre la montée en lisière de bois. Derrière une maison, s'engager dans un chemin creux. Emprunter la route en direction de Pompiac.
- 2 Après la sortie de Castang, tourner à droite. A l'angle d'une haie de thuyas, prendre la piste en terre à droite. Descendre le long d'un verger de pruniers d'Ente et s'enfoncer dans un bois. Continuer sur une piste empierrée puis goudronnée.
- 3 Traverser et suivre la D 2 à droite, avec prudence, sur environ 80 m. Virer à gauche sur la route nommée chemin du Grillon. Passer devant le camping du Clos du Céline. Laisser à droite la voie sans issue d'Isac.
- 4 Suivre l'allée bitumée bordée de chênes vers Guillou Est. Poursuivre tout droit sur un chemin herbeux. Contourner la maison d'Isac par la gauche. Devant la ferme, descendre à gauche sur une piste herbeuse, bordée d'un fossé. Passer sur un pont en béton et remonter en face.
- 5 Franchir une route et se diriger vers Maigrechère. Au bout de cette petite route, continuer sur un chemin herbeux.
- 6 A l'angle d'une peupleraie, monter à droite sur une route, puis à gauche sur une allée bitumée couverte. Sous la maison, bifurquer à droite dans un chemin ombragé. Au lieu-dit le Défi, suivre la route à droite.
- 7 Laisser l'allée goudronnée de la Croix du Levant et de Las Couelles à gauche. Virer à droite entre deux haies sur un chemin herbeux. En bas du chemin creux, traverser, avec prudence la D 2. Monter en face sur la route ombragée.
- 8 Au sommet, tourner à droite et suivre la route sinueuse qui ramène à Ferrensac.

Les maisons traditionnelles du Haut-Agenais

L'habitat traditionnel en Haut-Agenais propose d'autres curiosités que les bastides et les châteaux. Les maisons « brassières », construites par des ouvriers agricoles qui louaient leurs bras pour les saisons, sont de petites habitations d'une seule pièce, couvertes d'une toiture à quatre pans. Elles sont agrandies par des appentis d'un côté ou tout autour de la pièce principale. Les maisons « à empilages », constituées de poutres de chêne ou de châtaignier d'une seule portée, empilées horizontalement les unes sur les autres et s'entrecroisant aux angles par des assemblages le plus souvent mi-bois, ont parfois conservé leur forme originelle, mais ont pu également être agrandies d'un étage de colombages ou prolongées d'un mur de pierres.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme

de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Office de Tourisme du Canton de

Castillonnès - 05 53 36 87 44

www.castillonnestourisme.com

Courriel :

office-tourisme-castillonnès@wanadoo.fr



Bastides en Haut-Agenais Périgord
Communauté de communes